

30
juin

1^{er}
juillet

28
juin

29
juin

Royal JIVs 2018

43^e Jeux intervillages

SAUVENIÈRE



28 juin
ANGLETERRE
BELGIQUE

sur écran
géant



www.jivs.be

lavenir.net

nrj
HIT MUSIC ONLY!

 **Jupiler**



 **pepsi**

PROXIMAG

Table des matières

Délivrons la princesse !.....	3
The Wall, la forteresse infernale.....	4
Les terres du milieu	5
Les rois et reines de la pop.....	6
Le royaume du soleil levant.....	9
Les enfants Rois	10
Le parcours des seigneurs	13
Festin royal.....	14
Les troub'ados	15
Les fous du roi	17
La parade royale	20
Parcours de la parade royale.....	23
Les rois de l'arène.....	24
Récapitulatif.....	25
Annexes.....	26
Agenda	26
Plan de scène (vue aérienne).....	27
Accès arrière.....	28
Schéma chapiteau	29
Plan de circulation.....	30
Plan du site.....	31

Délivrons la princesse !



Samedi
19
mai



Jeu visuel ouvert au public. Supporters bienvenus !

Catégories	1	2	3	4	5
Écart de points	17	13	10	7	5

Principe :

Jeux d'aventure, d'adresse et de réflexion basés sur l'univers de Mario (jeu vidéo).

La partie intellectuelle de ce jeu sera basée sur l'univers des jeux vidéo. Les épreuves auront lieu sur site (terrain de football de Sauvenière) et en extérieur. La durée de ce jeu vous sera communiquée ultérieurement.

Participants :

L'équipe sera composée de 28 personnes (certains participants devront faire plusieurs épreuves) ayant une bonne connaissance générale, de la dextérité ainsi que de la stratégie. Parmi ces 28 participants, 15 devront avoir des aptitudes physiques.

- Une princesse de plus de 50 ans.
- 3 enfants, dont minimum une fille, entre 5 et 8 ans (nés entre le 18 mai 2010 et le 17 mai 2013)
- 24 participants :
 - dont minimum 2 ados sans restriction de sexe et minimum 6 femmes.
 - L'épreuve intellectuelle nécessitera 5 participants n'ayant pas besoin d'aptitude physique.

Il n'y a pas de restriction d'âge. Cependant, les participants devront être âgés de 5 ans minimum (nés avant le 18/05/2013), incluant des hommes et des femmes.

The Wall, la forteresse infernale

Vendredi
29
juin
20h30

Catégories	1	2	3	4	5
Écart de points	17	13	10	7	5

Principe :

Jeu de connaissances générales, inspiré du jeu « The Wall : face au mur ».
Jeu divisé en deux parties : une première réservée au public et une deuxième sur le podium.

Participants :

Nombre de participants public illimité.
12 participants sur le podium dont au moins une personne de moins de 20 ans et une personne de plus de 50 ans.

Contraintes :

Aucune allergie alimentaire pour les participants sur le podium.

Ordre de passage :

Un tirage au sort le mercredi 27 juin 2018, lors de la réunion des capitaines, déterminera l'ordre de passage des villages.

ROAD COOK

RESTO SUR PATTES
SINCE MMXIII

«Un resto sur pattes pas comme les autres»



Retrouvez-nous :

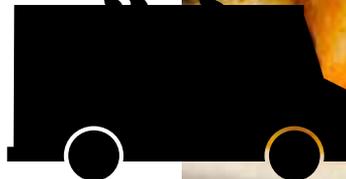
Tous les mercredis
Place du Sablon à Sauvenière
18h30 > 20h00
Tous les jeudis
En haut de la Grand Rue à Gembloux
11h45 > 13h30
Nouveau menu chaque semaine

Et aussi pour tous vos événements privés :

Anniversaire, mariage,
fête d'entreprise, communion,...
Menu brasserie ou
gastronomique,
des zaks au dessert



www.roadcook.be
[Facebook.com/roadcook](https://www.facebook.com/roadcook)
0479/88.16.96



DVD

Les terres du milieu



Vendredi
29
juin
22h30



Catégories	1	2	3	4	5
Écart de points	17	13	10	7	5

Principe :

Réalisation d'une vidéo présentant son village en images et en chanson(s), de façon originale et humoristique, à la manière de Kamini « Marly Gomont ». <https://www.youtube.com/watch?v=GGPXjiwIWZc>

Participants :

Minimum 5 participants.

Contraintes :

- Choix des musiques : libre.
- Musiques, voix, bruitages... doivent être enregistrés sur la bande-son.
- La musique de la chanson de Kamini « Marly Gomont » ne pourra être utilisée.
- Durée maximum : 5 minutes.
- Seul l'écran géant sera utilisé.

Support :

La vidéo doit se trouver sur un support clé USB, sous format 16/9, soit en 720p (rapport d'image 1280 x 720 pixels), soit en 1080p (rapport d'image 1920 x 1080 pixels), fichier « quicktime.mov ». Attention : les fichiers en AVI ne fonctionneront pas. Les formats HD ou mp4 sont autorisés. Les menus ne sont pas autorisés.

Le support doit être fourni à Joël Botilde pour le 22 juin 2018 à 22 heures au plus tard afin de procéder au test. Passé ce délai, tout problème technique sera sous l'entière responsabilité du village.

Pour une meilleure compréhension du texte, les paroles des chansons pourront être fournies aux jurés en même temps que la remise du support.

Ordre de passage :

Un tirage au sort le mercredi 27 juin 2018, lors de la réunion des capitaines, déterminera l'ordre de passage des villages.

Place	1	2	3	4	5
Village					

Critères de cotation :

- Impression générale
- Originalité/humour
- Réalisation/montage
- Respect des contraintes
- Respect du temps

CLIP Les rois et reines de la pop



Vendredi
29
juin
22h30

Catégories	1	2	3	4	5
Écart de points	17	13	10	7	5

Principe :

Représentation de clips d'un artiste choisi (minimum 4 titres) parmi la liste des 50 rois et reines de la pop ci-dessous. Pas de concert, mais des clips. Présentation d'une vidéo d'introduction suivie d'un spectacle sur scène. La vidéo d'introduction au spectacle devra présenter l'artiste choisi au moyen d'archives, de photos, concerts, vidéos,... tous supports existants. Exemple : <https://www.youtube.com/watch?v=C6m8i9McWKc> (de 00:14 à 1:11)

La vidéo doit commencer au top départ, elle se termine par l'ouverture du rideau. Le temps total vidéo + spectacle est de maximum 12 minutes.

Le démontage se fait le plus rapidement possible mais n'intervient pas dans les 12 minutes.

Les remixes et featurings sont acceptés.

Ordre de remise :

Tous les villages rentreront leur choix à l'adresse :

creation@jeuxintervillages.be pour le 8 avril 2018 à 23h59 au plus tard.

Les villages tirent au sort leur ordre de remise.

Le choix du village ayant gagné le tirage au sort sera accepté d'office. Il remettra donc un seul artiste. Le deuxième village rend 2 choix, le troisième village rend 3 choix, le quatrième village rend 4 choix et le cinquième village rend 5 choix.

Si un village n'a pas remis sa sélection d'artistes pour la date indiquée, il sera déclassé dans l'ordre de préséance établi lors du tirage au sort et son choix sera avalisé en fonction des choix accordés aux autres villages.

Participants :

Nombre illimité

Nés avant le 01/01/2003.

Attention ! Nouveauté : les ados nés en 2002 pourront décider de participer au clip des adultes mais seront alors considérés comme adultes pour l'ensemble des jeux et ne pourront donc pas participer aux jeux destinés aux ados.

Obligations :

Tout doit se trouver sur un support clé USB, sous format 16/9, soit en 720p (rapport d'images 1280 x 720 pixels), soit en 1080p (rapport d'images 1920 x 1080 pixels), fichier « quicktime.mov ». Attention : les fichiers en AVI ne fonctionneront pas. Les formats HD ou mp4 sont autorisés. Les menus ne sont pas autorisés.

Le support doit être fourni à Joël Botilde pour le 22 juin 2018 au plus tard, afin de procéder au test, en présence d'un des capitaines. Passé ce délai, tout problème technique sera sous l'entière responsabilité du village.

La première équipe sera prévenue 30 minutes avant le début du jeu.

Le spectacle se déroulera uniquement sur le podium.

Tout doit être enregistré, pas de direct.

Entrée/sortie décors : (voir plan du chapiteau dans les annexes)

Les capitaines seront contactés pour fixer une réunion avec la régie lumière afin de réaliser un plan lumière. Cette réunion n'est pas obligatoire.

Ordre de passage :

Un tirage au sort le mercredi 27 juin 2018, lors de la réunion des capitaines, déterminera l'ordre de passage des villages.

Contraintes :

- Clip :

Les reprises d'une chanson par un autre artiste ne sont pas admises.
L'artiste choisi ne peut être représenté que par une seule personne.
Représentation de minimum 4 chansons de l'artiste choisi sur toute la durée du clip.

- Vidéo :

Uniquement utilisation de supports existants.
Pas de voix directes.

Critères :

- Clip :

- Impression générale
- Mise en scène
- Chorégraphies
- Décors
- Costumes
- Respect des contraintes (clip et vidéo)
- Respect du temps
- Respect de l'âge des participants (pénalité au classement général = 13 points)

- Vidéo :

- Impression générale

Tirage au sort de l'ordre de remise :

Place	1	2	3	4	5
Village	Eghezée	Meux	Saint-Denis	Sauvenière	Grand-Leez
Choix du village	Beyoncé	Macklemore	Sia	Pitbull	Bruno Mars

Listes des 50 rois et reines de la pop :

Choix parmi les 50 artistes suivants :

- Michael Jackson
- Madonna
- Prince
- Whitney Houston
- George Michael
- Elton John
- Tina Turner
- Elvis Presley
- Beyoncé
- Diana Ross
- David Bowie
- Justin Timberlake
- Janet Jackson
- Britney Spears
- Robbie Williams
- Céline Dion
- Enrique Iglesias
- Kylie Minogue
- Shakira
- Mariah Carey
- Lenny Kravitz
- Jennifer Lopez
- Bruno Mars
- Ed Sheeran
- Fergie
- Lady Gaga
- Rihanna
- Justin Bieber
- Mika
- Adele
- Katy Perry
- Ariana Grande
- Mackelmore
- Taylor Swift
- Miley Cyrus
- Usher
- Christina Aguilera
- Pharrell Williams
- Jason Derulo
- Chris Brown
- Sam Smith
- Nicki Minaj
- Selena Gomez
- Pink
- Sia
- Pitbull
- The Weeknd
- Avril Lavigne
- Will.i.am
- Gwen Stefani

Le royaume du soleil levant



Samedi
30
juin
9h Accueil
9h30 Début jeu

Catégories	1	2	3	4	5
Écart de points	17	13	10	7	5

Principe :

Jeu basé sur les jeux télévisés japonais. Les participants devront donc être conscients du genre d'épreuves qu'ils pourraient rencontrer (aventure, adresse, souplesse).

Participants :

18 participants dont 3 filles minimum :

- **Epreuve principale** : 5 participants de plus de 18 ans, dont minimum 1 femme. Ils doivent mesurer minimum 1m60 et maximum 1m95.
- **Deuxième épreuve** : 3 participants de plus de 18 ans.
- **Troisième épreuve** : 7 participants de plus de 18 ans dont minimum 2 femmes et 1 participant sans restriction d'âge. Donc, 8 participants au total.
- **Quatrième épreuve** : 2 participants de plus de 18 ans.

Contraintes :

Présence obligatoire de tous les participants à 9h00 sous peine de pénalité. Interdiction pour un participant de faire plus d'une épreuve.

Tenue :

Short et t-shirt du village.
Chaque village prévoira des habits de rechange pour certains participants.

Déroulement :

- 1 épreuve principale basée sur le Tetris humain en quatre manches.
- 3 épreuves : pour l'une d'entre elles, les participants seront amenés à boire de l'alcool.

Ordre de passage des équipes :

Un tirage au sort lors de la réunion des capitaines, le mercredi 27 juin 2018, déterminera l'ordre de passage des villages.

Classement :

Le classement s'effectue sur base de points attribués à chaque épreuve.



Samedi
30
juin
13h

SPECTACLE DES ENFANTS Les enfants Rois

Catégories	1	2	3	4	5
Écart de points	17	13	10	7	5

Principe :

Représentation musicale d'un dessin animé pour enfants choisi par le village parmi la liste ci-dessous.

Participants :

- Nombre illimité.
- Ages : nés le ou après le 01/01/2006 et au minimum être capables de marcher seul.

Attention ! Nouveauté : Pour les enfants nés en 2006, une participation au spectacle des enfants impliquera qu'ils seront considérés comme enfant durant tous les jeux du week-end.

Contraintes :

- Choix du dessin animé pour enfants parmi les titres suivants :
 - La Reine des Neiges
 - Raiponce
 - Rebelle
 - La Princesse et la Grenouille
 - Le Roi Lion 1-2 ou 3 (le volet devra être précisé)
 - Blanche-Neige et les 7 Nains
 - La Belle au Bois Dormant
 - Robin des Bois
 - Anastasia
 - Le Prince d'Egypte
 - Shrek 1-2-3 ou 4 (le volet devra être précisé)
 - Aladdin
 - Kuzco, l'Empereur Mégalo
 - Merlin l'Enchanteur
 - Cendrillon
- Si un dessin animé comporte plusieurs volets, le village devra choisir lequel il représente. Il ne pourra en choisir qu'un seul et devra le préciser lors de son choix. Ce qui exclura le choix des autres volets pour les villages le succédant lors du tirage au sort.
- Temps limite de 12 minutes montage décors compris.
- Le temps limite sera décomposé comme suit :
 - 2 minutes pour le montage des gros décors (pendant ce temps, les enfants seront tenus à l'écart de l'accès au podium, et ne pourront en aucun cas participer ou se mêler au « déménagement »)
 - Au-delà des 2 minutes de montage des gros décors, Joël Botilde se réserve toujours le droit de refuser la montée des enfants sur le podium s'il juge que les mesures de sécurité nécessaires ne sont pas remplies.
 - 10 minutes pour le montage des décors secondaires et le spectacle proprement dit.

- Pendant le montage des décors secondaires, pour autant que le montage des gros décors soit terminé, les enfants peuvent être sur scène, y compris se trouver devant les rideaux.

Choix des musiques : libre.

Le spectacle se déroulera uniquement sur le podium et l'avancée.

Les écrans ne pourront pas être utilisés.

Tout doit être enregistré, pas de direct.

Aucun adulte, même déguisé, ne pourra être visible sur le podium.

Le montage audio doit être fourni sur un seul support, fichier au format mp3 sur clé USB.

Le support doit être fourni à Joël Botilde pour le 22 juin 2018 à 22h00 au plus tard, afin de procéder au test. Passé ce délai, tout problème technique sera sous l'entière responsabilité du village.

Ordre de remise :

Tous les villages rentreront leur choix à l'adresse

creation@jeuxintervillages.be pour le 8 avril 2018 à 23h59 au plus tard.

Les villages tirent au sort leur ordre de remise.

Le choix du village ayant gagné le tirage au sort sera accepté d'office. Il remettra donc un seul dessin animé. Le deuxième village rend 2 choix, le troisième village rend 3 choix, le quatrième village rend 4 choix et le cinquième village rend 5 choix.

Si un village n'a pas remis sa sélection de dessin animé pour la date indiquée, il sera déclassé dans l'ordre de préséance établi lors du tirage au sort et son choix sera avalisé en fonction des choix accordés aux autres villages.

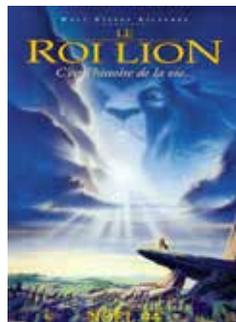
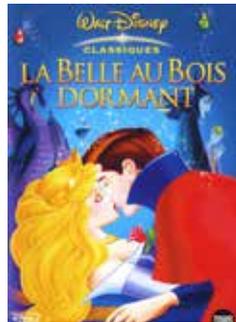
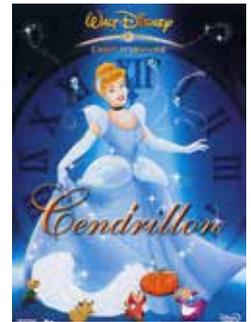
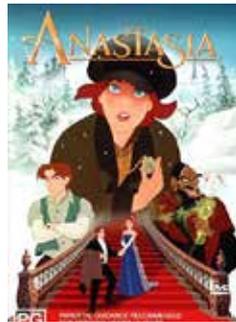
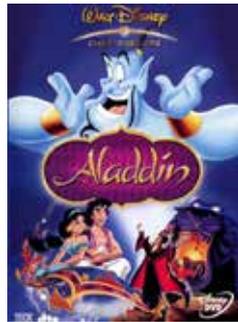
Ordre de passage :

Le tirage au sort détermine l'ordre de passage des villages.

Place	1	2	3	4	5
Village	Saint-Denis	Sauvenière	Grand-Leez	Eghezée	Meux
Choix du village	Shrek	Aladdin	Le Roi Lion	Blanche Neie	Raiponce

Critères :

- Impression générale
- Couverture du thème
- Mise en scène
- Décors
- Costumes
- Respect du temps
- Respect de l'âge (pénalité au classement général = 10 points)



JEU DES ENFANTS ET DES ADOS

Le parcours des seigneurs



Samedi

30

juin

16h



Catégories	1	2	3	4	5
Écart de points	17	13	10	7	5

Horaire :

- 16h00 pour les ados
- 16h30 pour les enfants

Principe :

Les équipes seront mises au courant du principe du jeu lors de la réunion avec les capitaines.

Le jeu est divisé en deux parties : une partie pour les enfants et une partie pour les ados.

Le jeu des enfants et celui des ados se dérouleront simultanément sur des aires de jeux différentes.

Un minimum d'aptitude physique est requis pour le jeu des ados (jeu à caractère sportif).

Chaque épreuve a son propre classement. Le classement final est obtenu par l'addition de ces classements.

Participants :

Enfants : 9 participants nés entre le 01/01/2006 et le 31/12/2012 ainsi qu'un accompagnateur majeur.

Attention ! Nouveauté : Pour les enfants nés en 2006, une participation au jeu des enfants impliquera qu'ils seront considérés comme enfant durant tous les jeux du week-end.

Ados : 14 participants dont minimum 7 filles nés entre le 01/01/2002 et le 31/12/2005 ainsi qu'un accompagnateur majeur.

Attention ! Nouveauté : Pour les enfants nés en 2006, une participation au jeu des enfants impliquera qu'ils seront considérés comme enfant durant tous les jeux du week-end.

Les ados nés en 2002 et participant au jeu des ados seront considérés comme ados pour l'ensemble des jeux et ne pourront donc pas participer aux jeux des enfants et des adultes.

LE GROS MANGEUR Festin royal



Samedi
30
juin
17h30



Catégories	1	2	3	4	5
Écart de points	17	13	10	7	5

Principe :

Jeu basé sur une épreuve du gros mangeur classique.

Participants :

4 participants dont au moins 1 fille.

Contraintes :

- Les participants doivent être majeurs et ne pas souffrir d'une quelconque allergie alimentaire.
- Ils doivent être domiciliés dans l'une des trois entités avec possibilité de dérogation.

SPECTACLE DES ADOS Les troub'ados



Samedi
30
juin
21h30



Catégories	1	2	3	4	5
Écart de points	17	13	10	7	5

Principe :

Spectacle musical, clips, danses avec intégration de un ou plusieurs talent(s) dans ce spectacle sachant que lors de l'explication aux capitaines d'équipe, des informations supplémentaires vous seront communiquées.

La bande-son doit être continue mais des laps de temps « blancs » peuvent y être inclus pour permettre des prestations « live ».

Les talents devront être soumis à l'approbation du comité de création pour le 8 juin 2018 à 23h59 au plus tard. L'aval du comité de création sera rendu endéans les 3 jours.

Participants :

Nombre illimité.

Age : nés entre le 01/01/2002 et le 31/12/2005.

Attention ! Nouveauté : les enfants nés en 2006 et participant au spectacle des ados sont considérés comme ados pour l'ensemble des jeux. Les ados nés en 2002 et qui désirent participer au clip « adultes » seront considérés comme adultes pour le reste des jeux et ne pourront donc pas participer à l'ensemble des jeux réservés aux ados.

Uniquement le(s) talent(s) doit (vent) être domicilié(s) dans l'une des trois entités. Possibilité de demander des dérogations.

Contraintes :

- Temps limite : 6 minutes.
- Choix des musiques et/ou de la bande-son sont totalement libres.
- Le spectacle se déroulera uniquement sur le podium et l'avancée.
- Les écrans ne pourront pas être utilisés.
- Pas de décors.
- Les villages disposeront d'une gitterbox dont les dimensions sont les suivantes : 1240x835x970 mm.
- Pourront se trouver à l'intérieur de ce « gabarit » tous les accessoires nécessaires à la réalisation du spectacle, à l'exception de tout matériel pouvant servir de décor.
- Le ou les talents pourront se munir d'un seul accessoire supplémentaire par talent nécessaire à leur spectacle ; à soumettre au comité de création pour le 8 juin 2018 à 23h59 au plus tard.
- Le montage audio doit être fourni sur un seul support, fichier au format mp3 sur clé USB.
- Le support doit être fourni à Joël Botilde pour le 22 juin 2018 à 22h00 au plus tard, afin de procéder au test. Passé ce délai, tout problème technique sera sous l'entière responsabilité du village.

Ordre de passage :

Un tirage au sort le mercredi 27 juin 2018, lors de la réunion des capitaines, déterminera l'ordre de passage des villages.

Critères :

- Impression générale
- Mise en scène/intégration du ou des talent(s)
- Prestation du/des talent(s)
- Chorégraphie des membres du groupe
- Costumes
- Respect du temps
- Respect de l'âge (pénalité au classement général = 7 points)

SPECTACLE DES PLUS DE 36 ANS

Les fous du roi



Samedi
30
juin
23h

Catégories	1	2	3	4	5
Écart de points	17	13	10	7	5

Principe :

Création d'un spectacle dans une ambiance musicale choisie dans les playlists reprises ci-dessous. Minimum 4 titres parmi les 10 choix de la playlist choisie devront être présents.

Le spectacle se déroulera dans un décor imposé (fourni par la créa) – deux trônes.

Le spectacle se déroulera dans une « ambiance royale », suivant la libre imagination des villages.

Costumes et accessoires mains autorisés.

Ordre de remise :

Le tirage au sort permettra de déterminer la playlist choisie.

Le choix du village ayant gagné le tirage au sort sera accepté d'office. Il devra remettre donc 1 seule playlist.

Les villages tirent au sort leur ordre de remise.

Le deuxième village rend 2 choix, le troisième village rend 3 choix, le quatrième village rend 4 choix et le cinquième village rend 5 choix.

Si un village n'a pas remis sa sélection de playlist pour la date indiquée, il sera déclassé dans l'ordre de préséance établi lors du tirage au sort et son choix sera avalisé en fonction des choix accordés aux autres villages.

Participants :

- Nombre illimité.

- Age : nés avant le 29/06/1982

Obligations :

Le choix de la playlist sera à remettre à l'adresse

creation@jeuxintervillages.be pour le 8 avril 2018 à 23h59 au plus tard.

Dans tous les cas, le fichier vidéo et/ou sonore doit absolument être égal au temps imparti pour l'épreuve, blancs inclus. Soit un temps limite de 7 minutes (1 minute supplémentaire autorisée pour la mise en place du matériel à disposition).

Le montage audio doit être fourni sur un seul support, fichier au format mp3 sur clé USB.

Le support audio doit être fourni à Joël Botilde pour le 22 juin 2018 à 22h00 au plus tard, afin de procéder au test. Passé ce délai, tout problème technique sera sous l'entière responsabilité du village.

Le spectacle se déroule uniquement sur le podium et l'avancée.

Les écrans ne pourront pas être utilisés.

Tout doit être enregistré, pas de voix directes.

Ordre de passage :

Un tirage au sort le mercredi 27 juin 2018, lors de la réunion des capitaines, déterminera l'ordre de passage des villages.

Contraintes :

- Utiliser les chansons originales des playlists proposées.
- Pas de décor, mais uniquement le matériel mis à disposition à utiliser obligatoirement : deux trônes.
- Ambiance royale imposée, suivant la libre imagination des villages.
- Les décors fournis doivent être intégrés dans le spectacle pour créer cette ambiance royale.
- Des illustrations et les dimensions de ce matériel seront fournis pour le 8 avril 2018.

Critères :

- Impression générale
- Mise en scène (intégration des décors)
- Chorégraphie de l'ensemble des participants
- Costumes
- Respect du temps
- Respect des contraintes
- Respect de l'âge (pénalité au classement général = 7 points)

Tirage au sort de l'ordre de remise :

Place	1	2	3	4	5
Village	Eghezée	Saint-Denis	Meux	Grand-Leez	Sauvenière
Choix du village	Rap Hip-Hop	Rock Anglophone	Tubes de l'été	Eurodance 90s	Kitsch

Liste des playlists:

Choix d'une playlist, parmi les 10 suivantes. Ensuite, choix de minimum 4 chansons parmi les 10 titres proposés dans la playlist choisie.

Rap/Hip-Hop :

Benny B - Vous êtes fous !
Kris Kross - Jump
MC Hammer - U can't touch this
Soprano - Cosmo
Eminem - The Real Slim Shady
Maître Gims - Sapés comme jamais
Missy Elliot - Lose control ft. Ciara & Fat Man
Scoop
Bomfunk MC's - Freestyler
Diam's - La Boulette
Run-DMC - Walk this way

Comédies musicales anglophones:

Grease - You're the one that I want
Flashdance - What a feeling!
Fame - Remember my name (Fame)
LaLaLand - Another day of sun
West Side Story - America
Moulin Rouge - Lady Marmelade
Footloose - Footloose
Dirty Dancing - Time of my life
Burlesque - Express
Hairspray - You can't stop the beat

Tubes de l'été:

Los del Rio - Macarena
Las Ketchup - Asereje
DJ Bobo - Chihuahua
O-zone - Dragostea din tei
Crazy Frog - Axel F
Luis Fonsi ft Daddy Yankee - Despacito
Black Eyed Peas - I gotta feeling
Lou Bega - Mambo n°5
Magic System - Magic in the air
LMFAO - Party Rock Anthem

Eurodance 90's:

Dr. Alban - Sing Hallelujah
Haddaway - What is love?
Corona - Rhythm of the night
Scatman John - Scatman
Captain Jack - Captain Jack
Snap! - Rhythm is a dancer
La Bouche - Be my lover
2 Unlimited - No limit!
Technotronic - Pump up the jam
Eiffel 65 - Blue

Pop-Rock/Variétés françaises:

Johnny Hallyday - Allumer le feu
Mylène Farmer - Désenchantée
Téléphone - Cendrillon
Indochine - L'aventurier
Jean-Jacques Goldman - Quand la musique est bonne
Natasha St-Pier, Pascal Obispo - Mourir demain
Zazie - Rue de la paix
Superbus - Lola
BB Brunes - Dis-moi
Calogero - Je joue de la musique

Stars 80 :

Desireless - Voyage, voyage
Jean-Pierre Mader - Macumba
Stéphanie de Monaco - Ouragan
Sabrina - Boys boys boys
Thierry Hazard - Le Jerk
Jeanne Mas - En rouge et noir
Gilbert Montagné - On va s'aimer
Lio - Fallait pas commencer
François Feldman - Joue pas
Michel Sardou - Femme des années 80

Eurovision :

Sandra Kim - J'aime la vie (Belgique, 1986)
Lordi - Hard Rock Hallelujah (Finlande, 2006)
Loreen - Euphoria (Suède, 2012)
Alexander Rybak - Fairytale (Norvège, 2009)
France Gall - Poupée de cire, poupée de son (Luxembourg, 1965)
ABBA - Waterloo (Suède, 1974)
Conchita Wurst - Rise like a phoenix (Belgique, 2014)
Verka Serdutchka - Dancing Lasha Tumbai (Ukraine, 2007)
Loïc Nottet - Rhythm inside (Belgique, 2015)
Sophie et Magaly - Papa pingouin (Luxembourg, 1980)

Rock anglophone :

Queen - Don't stop me now
The Beatles - Help!
The Rolling Stones - (I can't get no) Satisfaction
Sex Pistols - God save the queen
Blur - Song 2
ACDC - Thunderstruck
Green Day - Holiday
Ram Jam - Black Betty
Survivor - Eye of the tiger
Guns N'Roses - Sweet child O'Mine

Kitsch :

Discobitch - C'est beau la bourgeoisie
Helmut Fritz - Ca m'énerve
PSY - Gangnam Style
Katerine - Louxor, j'adore
Ilona Mitrecey - Un monde parfait
Alizée - Moi Lolita
Fatal Bazooka - Ce matin va être une pure soirée
Shy'm - Et alors ?
Plastic Bertrand - Ca plane pour moi
Aqua - Barbie Girl

Disco :

ABBA- Gimme gimme
Claude François - Alexandrie Alexandra
Boney M - Dady Cool
Pointer Sisters - I'm so excited
Gloria Gaynor - I will survive
Dalida - Laissez-moi danser
Bee Gees - Stayin'Alive
Donna Summer - Hot stuff
Patrick Hernandez - Born to be alive
Earth wind and fire - Boogie Wonderland

LES CHARS

La parade royale

Dimanche
1
juillet
9h



Catégories	1	2	3	4	5
Écart de points	17	13	10	7	5

Principe :

Le char consiste en une représentation d'un film à travers les rues du village (voir plan ci-après)

Contraintes :

- Choix parmi les 13 films suivants :
 - Alice au Pays des Merveilles (Tim Burton, 2010), De l'Autre Côté du Miroir (James Bobin, 2016)
 - Le Monde de Narnia 1-2 ou 3 (1 : Andrew Adamson, 2005) (2 : Andrew Adamson, 2008) (3 : Michael Apted, 2010)
 - Le Seigneur des Anneaux 1-2 ou 3 (1 : Peter Jackson, 2001) (2 : Peter Jackson, 2002) (3 : Peter Jackson, 2003)
 - Blanche-Neige et le Chasseur (Rupert Sanders, 2012) / Maléfique (Robert Stromberg, 2014)
 - L'Homme au Masque de Fer (Randall Wallace, 1998)
 - La Belle et la Bête (Bill Condon, 2017)
 - Prince of Persia (Mike Newell, 2010)
 - Troie (Wolfgang Petersen, 2004)
 - Les Visiteurs I (Jean-Marie Poiré, 1993), Les Visiteurs II (Jean-Marie Poiré, 1998)
 - Kingdom of Heaven (Ridley Scott, 2005)
 - Anna et le Roi (Andy Tennant, 1999)
 - Week-end Royal (Roger Michell, 2012)
 - Elisabeth l'Age d'Or (Shekhar Kapur, 2007)

Si un film comporte plusieurs volets, le village devra choisir lequel il représente. Il ne pourra en choisir qu'un seul et devra le préciser lors de son choix. Ce qui exclura le choix des autres volets pour les villages le succédant lors du tirage au sort.

Le défilé démarrera à 9 heures précises.

Entrée des chars dans le village par la rue des Praules.

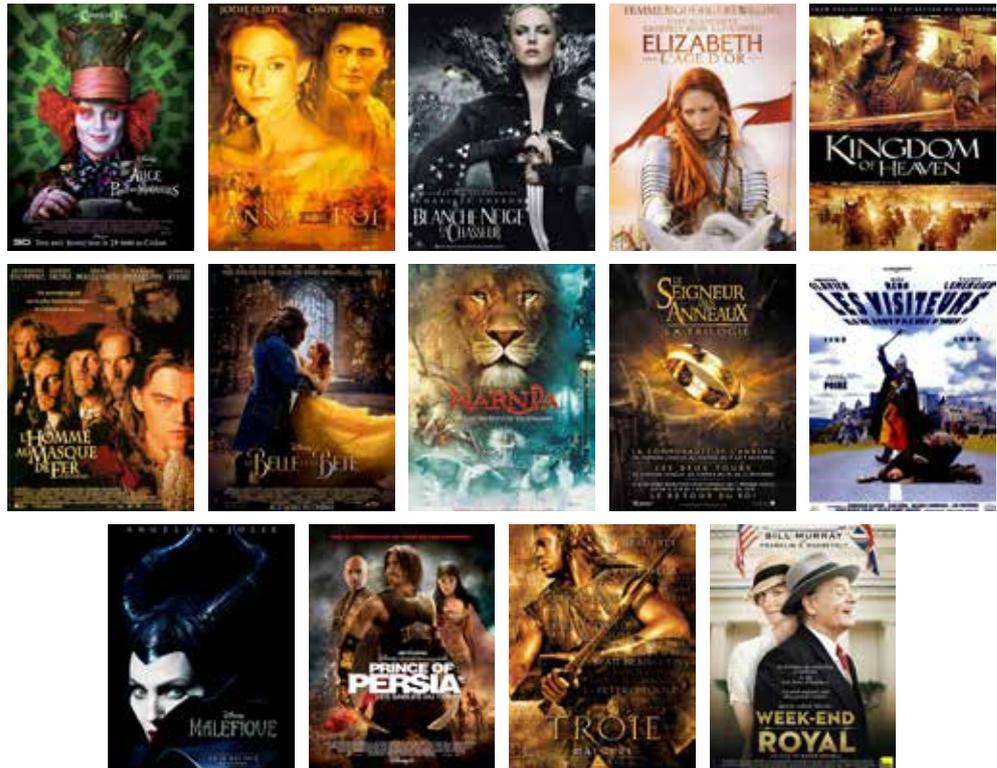
Le côté ouvert du char sera le **CÔTÉ GAUCHE** dans le sens de la marche.

Maximum un véhicule de traction motorisé ne pouvant tirer qu'une seule remorque par village et un deuxième véhicule motorisé.

Maximum une remorque par village.

Les dimensions maximales du char ne peuvent excéder : 3,20 m en largeur. Pénalité au général : arrivée tardive = 17 points de pénalité au classement général.

Le nom du thème ainsi que le nom du village devront être indiqués clairement à l'avant du premier véhicule.



Ordre de remise :

Tous les villages rentreront leur choix à l'adresse : creation@jeuxintervillages.be pour le dimanche 8 avril 2018 à 23h59 au plus tard.

Le choix du village ayant gagné le tirage au sort sera accepté d'office. Il remettra donc un seul film.

Le deuxième village rend 2 choix, le troisième village rend 3 choix, le quatrième village rend 4 choix et le cinquième village rend 5 choix.

Si un village n'a pas remis sa sélection de films pour la date indiquée, il sera déclassé dans l'ordre de préséance établi lors du tirage au sort et son choix sera avalisé en fonction des choix accordés aux autres villages.

Animation finale :

L'animation finale doit raconter l'histoire du film choisi.

L'animation finale s'effectuera sur le parking de la firme Brichart en face du terrain de football de Sauvenière, direction Grand-Leez.

Durée de 10 minutes, placement du char non compris.

Tout doit être enregistré, pas de voix directes.

Le montage audio doit être fourni sur un seul support (fichier au format mp3 sur clé USB).

Le support sera fourni à Joël Botilde pour le vendredi 22 juin 2018 au plus tard à 22h00.

Ordre de passage :

Un tirage au sort le mercredi 27 juin 2018, lors de la réunion des capitaines, déterminera l'ordre de passage des villages.

Sécurité :

Deux personnes par village doivent être désignées pour la sécurité du cortège.

A la demande des autorités, le jour de l'événement, l'organisateur devra disposer d'une liste à jour et définitive contenant les noms et numéros de GSM permettant de contacter à tout moment une personne privilégiée au sein de chaque village participant au cortège.

Afin de garantir la sécurité des participants et du public pendant le déplacement du cortège, il y a lieu de prévoir, minimum 2 stewards sécurité identifiables (non-déguisés et équipés de gilets fluo) qui auront pour missions :

- d'éviter que des spectateurs (ou participants) ne passent en-dessous des chars
- de maintenir un espace suffisant entre le public et les chars pendant le déplacement de ceux-ci aux endroits sans barrière.

L'escorte et les responsables sécurité se rencontreront le mercredi 27 juin 2018.

Critères :

- Impression générale
- Construction/Technique
- Esthétique
- Déguisements
- Animation continue
- Respect du thème
- Animation finale :
 - Impression générale
 - Couverture du thème
 - Intégration du char dans l'animation finale
 - Mise en scène
 - Respect du temps (1 point par 30 secondes entamées)

Tirage au sort de l'ordre de remise :

Place	1	2	3	4	5
Village	Saint-Denis	Meux	Grand-Leez	Sauvenière	Eghezée
Choix du village	Le Seigneur des anneaux	Troie	La Belle et la bête	Narnia	Maléfique

JEUX SPORTIFS

Les rois de l'arène



Dimanche

1
juillet
17h



Catégories	1	2	3	4	5
Écart de points	17	13	10	7	5

Principe :

Jeux sportifs constitués de 4 épreuves et 1 fil rouge.

Le règlement ainsi que le nombre de participants seront communiqués aux capitaines d'équipe 15 jours avant les jeux.

Participants :

Les participants de ce jeu doivent être domiciliés dans une des trois entités. Possibilité de demander des dérogations.

La couleur du T-Shirt devra rester la même que celle choisie par chaque village durant le week-end.

Récapitulatif

JEUX	CATÉGORIES	ECARTS DE POINTS	SECRET	DÉROGATIONS
Les chars : La parade royale	1	17		
Clip : Les rois et reines de la pop	2	13		
Spectacle des enfants : Les enfants Rois	3	10		
Les jeux sportifs : Les rois de l'arène	3	10		
Le pré-jeu : Délivrons la princesse !	4	7		
DVD : Les terres du milieu	4	7		
Le spectacle des ados : Les Troub'ados	4	7		
Le spectacle des plus de 36 ans : Les fous du roi	4	7		
Jeu du vendredi soir : The Wall, la forteresse infernale	5	5		
Samedi matin : Le royaume du soleil levant	5	5		
Jeu des enfants et des ados : Le parcours des seigneurs	5	5		
Gros mangeur : Festin royal	5	5		

Annexes

Remarques ou questions au comité de création :

Dès qu'une équipe sort de scène avec ses décors, elle est priée de ranger directement ceux-ci dans son semi-remorque.

Toutes questions concernant le règlement des jeux 2018 doit faire l'objet d'un envoi par mail de la part du capitaine du village à l'adresse creation@jeuxintervillages.be à partir du samedi 24 mars 2018 à 12h.

La question et la réponse seront automatiquement envoyées par mail aux 5 capitaines simultanément après concertation avec Joël Botilde.

Agenda

Vendredi 23 mars 2018 à 20h00 :

Réunion création-jury-capitaines à Sauvenière (lieu à préciser ultérieurement)

Dimanche 8 avril 2018 de 12h00 à 23h59 :

Remise des propositions des choix de chaque village pour :

- Les rois et reines de la pop (Clip)
- Les enfants Rois (Spectacle des enfants)
- Les fous du roi (Spectacle des plus de 36 ans)
- La parade royale (Char)

Remise des choix de la couleur du T-Shirt participation dans l'ordre du tirage au sort des chars.

A l'exception de Sauvenière dont les couleurs sont déjà fixées : rouge (village) et bleu royal (création)

Pour les autres, précisez plusieurs choix si nécessaire.

Samedi 19 mai 2018 :

Pré-jeu ouvert au public - Terrain de football de Sauvenière

Vendredi 8 juin 2018 à 23h59

Remise des talents du spectacle des ados

Vendredi 22 juin 2018 avant 22h chez Joël Botilde :

Remise des supports AUDIO et VIDEO pour :

- Les terres du milieu (DVD)
- Les rois et reines de la pop (Clip)
- Les enfants « roi » (Spectacle des Enfants)
- Les troub'ados (Show des Ados)
- Les fous du roi (Spectacle des plus de 36 ans)
- La parade royale (Char)

Mercredi 27 juin 2018 :

- Réunion création-jury-capitaines à Sauvenière (lieu et heure à préciser ultérieurement)
- Réunion sécurité

Accès arrière

Accès backstage

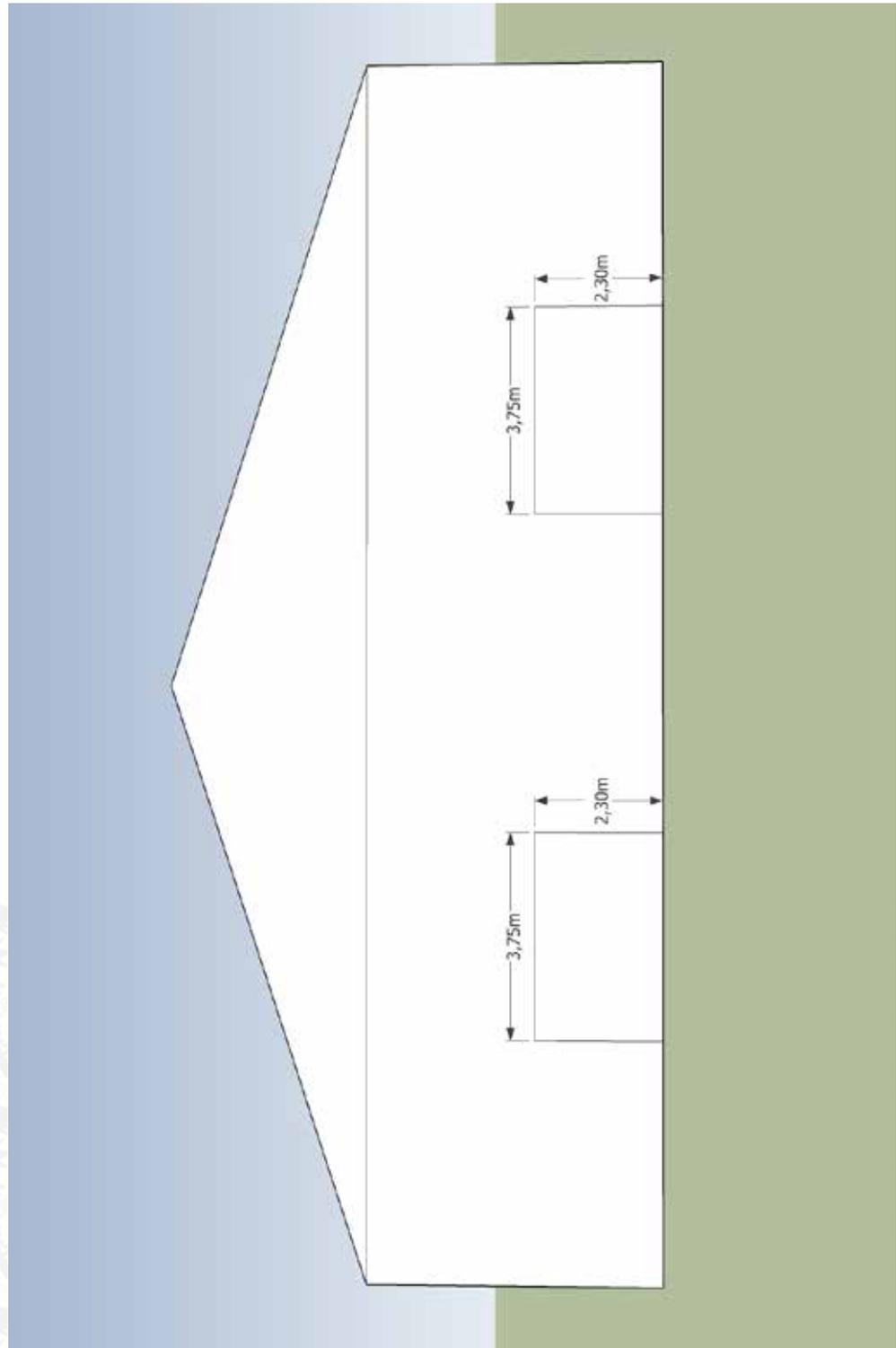
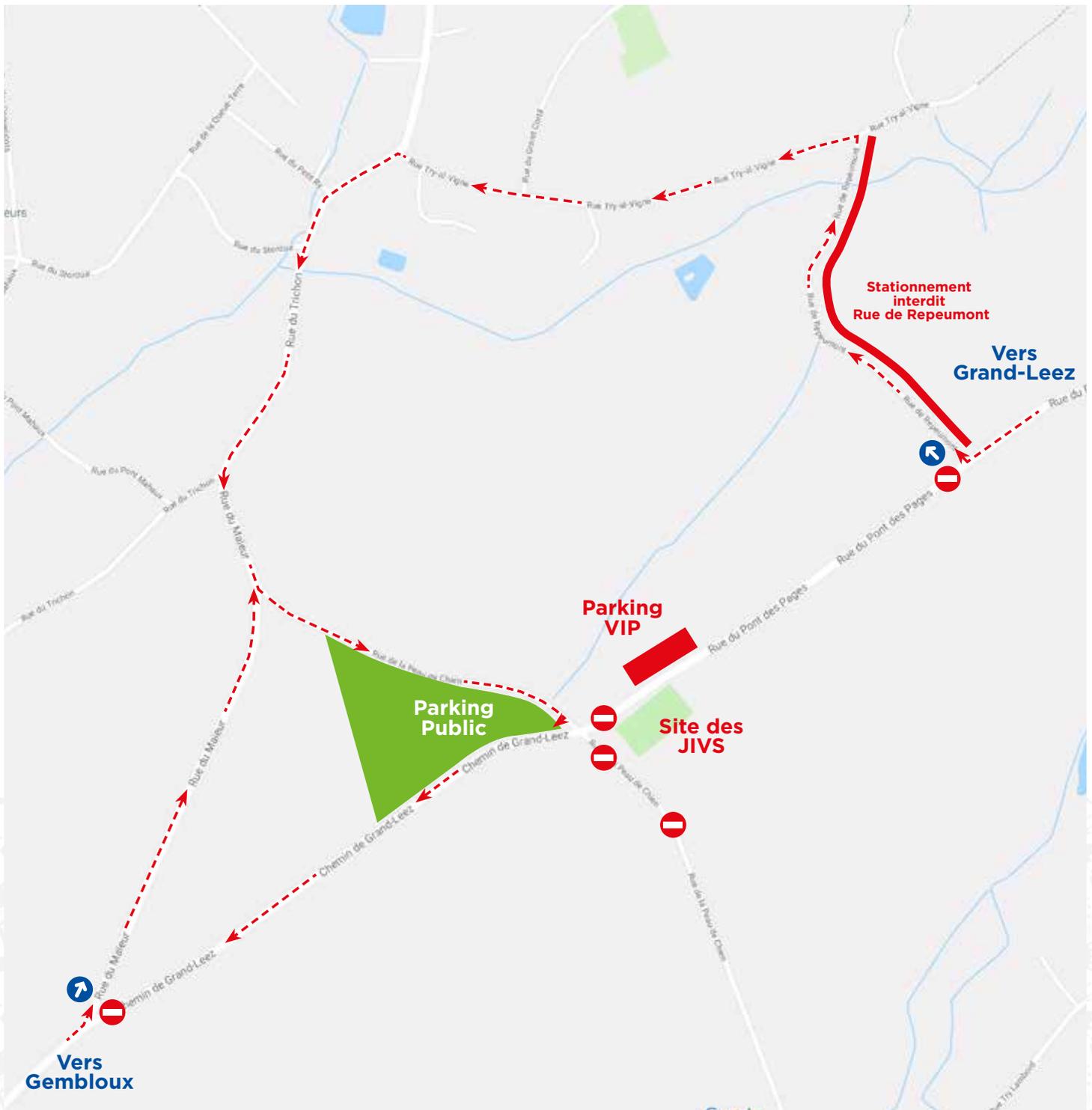


Schéma chapiteau



Plan de circulation



28
juin

Royal
JIVs
2018

la une



FIFA WORLD CUP

ANGLETERRE
BELGIQUE
sur écran géant